

**PLAN DE COURS
ACADEMIC SYLLABUS**

DISCIPLINE	DROIT PUBLIC			
Titre du cours Course title	Institutions politiques comparées			
	Langue Language	Heures Hours	ECTS	Année du Diplôme
	F	20 (x2)	4 (x2)	2°
Nom de l'enseignant/ Name of the lecturer	André ROUX			
Fonction / Employeur Position / Employee	Professeur d'Université			
Contact :				
Objectifs du cours / Course objectives	<p>-Présenter, dans une perspective historique, théorique et pratique, les grandes évolutions des régimes politiques contemporains et permettre ainsi de mieux situer chaque système politique national au sein de ces évolutions, en faisant ressortir leurs particularismes et leurs éléments de convergence.</p> <p>- Favoriser l'ouverture d'esprit par la méthode comparatiste</p>			
Compétences acquises/ Learning outcomes	-Mieux comprendre les institutions et les régimes politiques d'un certain nombre de démocraties contemporaines (Etats Unis, Royaume Uni, Italie, Espagne, Japon, Inde, Suisse, Allemagne...).			

Contenu du cours par session/ Course content per session	Nombre d'heures/ Number of hours
---	---

UNE GRANDE ÉCOLE EN PROVENCE

INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES D'AIX-EN-PROVENCE

La démocratie représentative: Théories de la représentation (représentation populaire : le modèle américain; représentation nationale : le modèle français) - Fonction de représentation des parlements (représentation des courants politiques, des minorités, des territoires, des intérêts) -Techniques de la représentation (modes de scrutin, processus électoral).- Les systèmes de partis. La démocratie participative: les référendums (diversité des techniques, pluralité des fonctions); La pratique de la démocratie participative et son influence sur le système politique (États-Unis, Suisse, Italie)

1^{er} semestre : 20h

La division et l'équilibre des pouvoirs: Le régime présidentiel (Etats Unis) et le régime parlementaire (Grande Bretagne, Allemagne, Italie, Japon, Inde). Les mutations du pouvoir exécutif (modèle présidentiel, exécutif de type parlementaire) - La rationalisation du Parlement: fonction législative et fonction de contrôle.

2^o semestre : 20h

Méthodes d'évaluation *Sur quoi sera basée la note finale?* / **Method of assessment** *What will the final grade be based on?*

Type d'évaluation/ Type of evaluation Durée/

Examen écrit pour les étudiants français et ceux du cursus franco-allemand.

Dissertation 3h

ou Questions à réponses courtes 1 h.

Examen oral (15 mn) ou questions à réponses courtes (1h) pour les étudiants étrangers

UNE GRANDE ÉCOLE EN PROVENCE

INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES D'AIX-EN-PROVENCE

25, rue Gaston de Saporta - 13625 Aix-en-Provence Cedex 1 - Tél. : 04 42 17 01 60 - Fax : 04 42 96 36 99 - www.sciencespo-aix.fr

Bibliographie - Auteur, titre, année, éditeur/ Bibliography - Author, title, year, publisher

- Louis Favoreu et autres, *Droit constitutionnel*, Coll. Précis, Dalloz, 2019.
Yves Mény et Yves Surel, *Politique comparée*, Montchrestien, 2004.
Stéphane Pierré-Caps, *Droits constitutionnels étrangers*, PUF, 2015.
Philippe Lauvaux et Armel Le Divillec, *Les grandes démocraties contemporaines*, PUF, 2015

Mini CV de l'enseignant/ Mini CV of the lecturer

PHOTO (non obligatoire)

Professeur de droit public à l'IEP d'Aix en Provence
Directeur de la Revue Française de Droit Constitutionnel
Membre du Groupe d'experts indépendants du Conseil de l'Europe (Congrès des pouvoirs locaux et régionaux)
Auteur et coauteur de plusieurs ouvrages et articles en droit constitutionnel, droit des libertés fondamentales, droit des collectivités territoriales.

UNE GRANDE ÉCOLE EN PROVENCE

INSTITUT D'ÉTUDES POLITIQUES D'AIX-EN-PROVENCE